

MARS 2007 N° 22

REFLETS

PELAUDS



MAISON DE RETRAITE "LA PELAUDINE"

Les travaux de restructuration de l'ensemble de l'Etablissement ont été entrepris en novembre 2003. La durée initiale prévisionnelle des travaux était de 2 ans ;

Ce projet permet une amélioration notable du confort des chambres : douche dans chaque chambre, normes handicapés du cabinet de toilette, accès à la chambre et aux toilettes possible avec un fauteuil roulant, surface des chambres plus importantes bien que certaines soient encore petites, service spécifique pour malades d'Alzheimer, salle à manger spacieuse et claire, mobilier de qualité, salon de coiffure, kinésithérapie, salle d'animation, salle de spectacle, nouvelle cuisine et blanchisserie, locaux de soins adaptés, etc...

lire la suite p.7



CINÉMA "LE JEAN-GABIN"

Le cinéma a bénéficié de 2 nouveaux équipements :

- une caisse informatisée permettant une meilleure gestion des entrées et une transmission automatique des résultats
- un projecteur vidéo permettant la projection de films vidéo ainsi que les bandes-annonces des prochains films.

Ces équipements sont largement financés par des aides du CNC et du Conseil Régional.

ENTRÉE D'EYMOUTIERS

Les travaux de sécurisation de l'entrée du bourg côté Corrèze sur la RD 940, visant à ralentir la vitesse des véhicules viennent de s'achever

La chaussée a été élargie d'environ 1,50m afin de permettre la réalisation d'un terre-plein central franchissable pour maintenir les accès riverains.

Montant des travaux : 79305 euros HT

Subventions: Etat : 15 000 euros, Conseil Général : 27 125 euros

RÉGIME FORESTIER

Suite au diagnostic communal réalisé par l'Office National des Forêts en 2003 et après une étude détaillée de tous les terrains, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 21 juin 2005, a décidé de soumettre au régime forestier des parcelles boisées dans différentes sections de la Commune. La superficie soumise au régime forestier passe ainsi de 347,85 ha à 555,51 ha.

Bêthe : 84,59 ha

Gervais : 36,50 ha

Meilhaguet : 9,79 ha

Lachaud St Clair : 31,12 ha

La Vedrenne-La Chapelle : 26,23 ha

La Roche : 36,73 ha

La Vedrenne : 11,15 ha

Souffrangeas : 183,70 ha

Bussy : 49,73 ha

Le Lac : 44,76 ha

La Rue : 27,40 ha

Commune : 27,60 ha

L'ensemble des parcelles soumises au régime forestier et gérées par l'ONF représentent une superficie de 551ha 34a46ca

Une rélexion est actuellement en cours sur l'aménagement forestier de l'ensemble des forêts publiques de la commune. Les habitants et les électeurs des sections concernées seront consultés dans les prochains mois.

SECTIONNAUX : AFFOUAGE

Les ayants-droits des différents biens des sections qui souhaitent couper du bois de chauffage doivent faire une demande écrite auprès de la Mairie. Un agent de l'ONF se déplacera pour marquer les coupes à réaliser.

MISE EN CONFORMITÉ DESCAPTAGES

A l'issue d'une longue procédure, la mise en conformité des captages arrive à son terme. L'enquête publique devrait avoir lieu au second trimestre 2007.

ALIÉNATION DE CHEMINS

A la demande des riverains et après enquête publique, le Conseil Municipal a décidé d'aliéner une portion de chemin à La Forêt au profit de Mme Rol et un autre à La Sauterie au profit de Mmes Chapsal.

DÉPLACEMENTS DE CHEMINS

2 sections de chemins publics ont été déplacées par échanges de terrains à Farsac et La Chapelle-St Clair de manière à contourner les bâtiments.

TERRAIN DE SPORTS

A la suite de la réfection totale du busage du ruisseau, le terrain d'entraînement a dû être entièrement refait.

Coût des travaux :

busage : 33 276 euros HT

pelouse : 15 256 euros HT

Subvention du Conseil Général : 12 575 euros

LOTISSEMENT DE LA CONDAMINE

La dernière tranche de lotissement de la Condamine vient de

s'achever. Elle permettra la réalisation de 6 nouvelles constructions.

terrain, travaux et maîtrise d'oeuvre: 45 038 euros HT
prix de vente : 18 euros HT le m²

PLU

Du 23 octobre au 22 novembre 2006, l'enquête publique a permis aux habitants de prendre connaissance et de s'exprimer sur le dossier du PLU avant son approbation définitive.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur, tenant compte des demandes reçues et de ses propres observations, a rendu son rapport et émis un avis favorable. Ce rapport est tenu à la disposition du public en Mairie.

Une dernière réunion de tous les services concernés le 21 décembre a examiné les différentes observations.

A la suite de cette réunion, le Conseil Municipal a approuvé définitivement le PLU le 10 janvier 2007. Il est applicable à compter du 10 février .

COLLÉGIALE

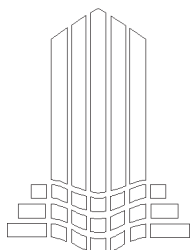
Les travaux de restauration de l'intérieur de la partie gothique de la collégiale se sont achevés par la mise en place du chauffage. Le procédé retenu est une moquette chauffante.

Coût : 16 094 euros

Une étude est lancée dès à présent pour la restauration de la partie romane de l'édifice. Le Conseil Municipal a souhaité que la maîtrise d'ouvrage soit assurée par l'Etat. Les travaux pourraient commencer dès 2008 si les financements sont réunis.

ROCHERS D'ESCALADE DE LA FORÊT

En partenariat avec le Pays Monts et Barrages et le Club Alpin Français, d'importants travaux sur la piste et le sentier d'accès ont été réalisés. La mise en place de filets de protection et le ré-équipement des différentes voies de la paroi offrent



désormais d'excellentes conditions de sécurité. Un topoguide sera édité prochainement.

Montant des travaux : 20 923 euros HT

Subventions par le Contrat de Pays : Conseil Général 4 400 euros, Conseil Régional : 2 925 euros. L'Etat devrait également participer.

STATIONS D'ÉPURATION

Après avoir connu un dysfonctionnement à sa mise en service, la station d'épuration de Bussy, basée sur un système de filtration avec plantation de roseaux fonctionne normalement depuis le mois de juillet 2006.

Par ailleurs, la station d'épuration d'Eymoutiers sera complétée par la construction d'un silo à boues.

FONDATION DU PATRIMOINE

La Commune d'Eymoutiers a décidé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine. Cette adhésion permettra à la Commune d'obtenir des aides pour la réhabilitation de bâtiments communaux pouvant bénéficier du label.

TRAVAUX DIVERS

maison Broussely :

L'état de la toiture de cette aile du vieux Collège nécessitait la réfection totale de la couverture. Les travaux ont été réalisés au printemps 2006 pour un montant de : 35 060 euros HT

Subvention du Conseil Général : 3 520 euros HT

immeuble dit des instituteurs : Des travaux de réfection de l'électricité dans les appartements sont en cours.

Route forestière de Souffrangeas :

Des travaux de réparation et de goudronnage des parties les plus pentues ont été réalisés pour un montant de 70 423 euros HT.

Subventions : Conseil Général : 7 043 euros, FEOGA : 49 296 euros

Forêt de Souffrangeas :

Suite à la tempête de 1999, le Conseil Municipal a approuvé le programme de reconstitution

de la forêt de Souffrangeas présenté par l'ONF pour un montant de 60 448 euros TTC.

Subvention Etat/Région : 45 124 euros

Gendarmerie :

Ces deux dernières années, des travaux ont été réalisés sur les locaux de la gendarmerie appartenant à la Commune :

- pose d'un rideau métallique
 - travaux sur les garages
 - réfection de l'électricité
- pour un montant de 18 000 euros TTC

EXTENSION RÉSEAU AEP À DONARIEIX

Afin de raccorder la dernière habitation du village de Donarieix, les employés communaux ont réalisé une extension du réseau d'eau potable d'une longueur de 450 m fournitures : 8647 euros HT subvention du CG : 2960 euros

ECLUSE DU MOULIN DE LANOR

En mars 2002 la Mission Inter Service de l'Eau(MISE) s'appuyant sur un article du code de l'environnement nous a adressé un courrier comminatoire enjoignant à la Commune de réaliser au plus vite des travaux sur cette écluse afin de rendre franchissable cet ouvrage par les poissons migrateurs.

Le caractère soudainement infranchissable de cet ouvrage présent à Eymoutiers depuis le Moyen Age a de quoi laisser perplexe.

Nous avons fait appel à un bureau d'études qui a vu ses différents projets rejetés par la MISE et le Conseil supérieur de la pêche ce qui a amené le Conseil Municipal à suspendre toute étude.

Cette décision n'a pas été appréciée par la DDA et le conseil supérieur de la pêche qui ont établi un procès verbal avec amende de 12 000 euros plus astreinte de 15 à 180 euros par jour de retard.

Après une visite du maire chez M. Le Préfet, la procédure a été suspendue mais il a fallu faire allégeance et nous sommes en train de faire réaliser de nou-

ETAT CIVIL 2000 À 2006

	Naissances	Mariages	Décès
2000	17	5	41
2001	7	10	56
2002	15	8	63
2003	12	6	70
2004	10	7	50
2005	11	6	44
2006	15	5	34
Total	87	47	358

velles études par un autre bureau. Ces études ne sont pas encore abouties mais ce que l'on sait c'est que la réalisation d'un tel ouvrage, qui en toutes hypothèses nuira à l'aspect de l'écluse qui est une des images fortes d'Eymoutiers, coûtera au moins 100 000 euros .

L'administration ne nous « lâchera » pas et nous continuons actuellement à rechercher la solution la moins onéreuse et les meilleurs financements.

CIMETIÈRE

Au mois d'octobre, les allées du vieux cimetière ont été entièrement goudronnées.

Montant des travaux : 75 590 euros HT
Subvention du Conseil Général : 9000 euros

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE D'ARMES

Afin de faire avancer le projet d'aménagement de la place d'Armes, une esquisse a été demandée auprès de plusieurs architectes urbanistes. Le choix sera fait prochainement.

BANQUE ALIMENTAIRE

La Commune d'Eymoutiers a signé une convention de partenariat avec la Banque alimentaire pour venir en aide aux personnes en situation précaire ou difficile. S'adresser à la Mairie.

VOTATION CITOYENNE

En partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme, les citoyens d'Eymoutiers ont été consultés du 16 au 22 octobre sur le droit de vote des étrangers aux élec-

tions locales. 60 personnes se sont exprimées.

pour : 40
contre : 20

ECOLES

Travaux

Après la construction du préau extérieur, l'extension et la transformation de l'école maternelle, la construction des bureaux de l'école élémentaire et le réaménagement du préau, la Municipalité travaille actuellement au projet de rénovation de l'étage de l'école élémentaire.

Fonctionnement

La Commune intervient largement dans le fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire :

- livres et fournitures gratuits
- garderie gratuite
- transports scolaires gratuits
- cadeaux de Noël pour les enfants de l'école maternelle
- équipement informatique pour toutes les classes (20 ordinateurs et connexion internet)
- large participation aux voyages et classes de découverte
- subventions aux coopératives scolaires
- déplacements pour les différentes activités
- mise à disposition d'un intervenant en musique

TROTTOIRS

En 2007, le programme de réfection des trottoirs concernera :
- la rue St Psalmet (partie basse)
- la place du Champ de Foire
- le boulevard Victo Hugo
Estimation des dépenses : 53 000 euros.

C'EST AUSSI EYMOUTIERS

L'INTERCOMMUNALITE



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets ménagers spéciaux :

Des conteneurs ont été mis en place à la déchetterie communautaire des Ribières de Bussy à Eymoutiers, afin d'accueillir les « déchets ménagers spéciaux » des particuliers. Ainsi, les piles, les pots de peinture, les bombes aérosols, les contenants de produits tels que l'essence et le pétrole, les diluants, détachants, insecticides, engrais, etc. peuvent désormais être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet, après contrôle du personnel de la déchetterie. Ces dispositions ne concernent que les déchets des ménages. Les professionnels ont, quant à eux, leurs propres filières d'élimination de ces déchets spéciaux.

Bilan 2005 de fonctionnement de la collecte :

En 2005, 1 650 tonnes de déchets ménagers ont été collectés par les services de la Communauté de Communes, sur son territoire. Durant la même période, 506 tonnes de déchets ont fait l'objet d'un apport volontaire aux éco-points présents sur l'ensemble du territoire. Ainsi, par habitant, 44 kilos de verre, 28 kg de journaux / magazines, 12 kg d'emballages ont été collectés.

Cependant, trop de déchets, qui devraient être acheminés vers les éco-points ou à la déchetterie, aboutissent encore dans le bac à ordures. Personne n'est gagnant, ni la collectivité, qui voit augmenter les frais de traitement de ses ordures, ni le particulier, sur qui est répercuté au final le coût par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. L'effort doit donc être poursuivi et amplifié pour un tri encore plus rigoureux et plus citoyen.

Compostage : Le SYDED propose à chaque foyer de s'équiper d'un composteur individuel pour un prix réduit. Une campagne d'information vous a donné tous les détails de cette opération dont le but est de réduire encore le volume des déchets collectés par la benne à ordures.

ZONE D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES DES RIBIÈRES DE BUSSY

La compétence sur les zones d'activités ayant été transférée à la Communauté de Communes, la Commune d'Eymoutiers lui a cédé, à titre gratuit, un terrain d'une superficie d'environ 4 hectares, destiné à l'extension de la Zone d'Activités Economiques des Ribières de Bussy, à Eymoutiers. L'aménagement de la parcelle, dont la maîtrise d'oeuvre est confiée au cabinet Sud-Ouest Infra, sera réalisé au premier semestre de l'année 2007. Des candidatures se font jour pour de futures implantations d'entreprises.

OPAH

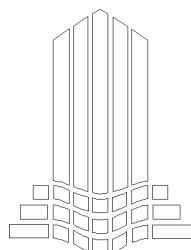
OPAH : Aides spécifiques de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière

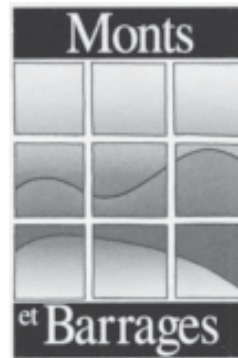
Consciente de l'importance capitale de l'OPAH dans une dynamique de politique d'accueil et d'amélioration du cadre de vie, la Communauté de Communes a défini des aides spécifiques en complément à l'intervention des autres partenaires.

- **Opérations de réhabilitation des façades :** intervention à hauteur de 20% du montant des travaux TTC, avec un plafond de 2000 euros ;
- **Opérations de réhabilitation des devantures :** intervention à hauteur de 20% du montant des travaux TTC, avec un plafond de 2000 euros ;
- **Mise aux normes d'assainissements non collectifs :** 10% du montant des travaux TTC, avec un plafond de 500 euros.
- **Opération de sortie d'immeubles de l'insalubrité :** 20% du montant des travaux TTC, avec un plafond de 2000 euros.

Convention avec la Fondation du Patrimoine

Parallèlement à l'OPAH, la Communauté de Communes des Portes de Vassivière a conclu, le 11 mai dernier, une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, dont la vocation est de défendre et de valoriser un patrimoine en voie de disparition. Par cette convention, la Communauté de Communes participe au financement d'opérations de restauration et de mise en valeur d'édifices situés sur son territoire, réalisées par des particuliers. Pour les projets retenus par la Fondation du Patrimoine, la participation de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière sera de 5% du montant des travaux, avec un plafond de 1 500 euros par opération.





LE PAYS MONTS ET BARRAGES

DES PORTES DE VASSIVIÈRE

PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes a décidé de créer un Relais Assistantes Maternelles à Eymoutiers. Il s'agit :

- d'un lieu de ressources au service des familles
- d'un lieu de vie et d'animation où les assistantes maternelles peuvent de rendre avec les enfants dont elles ont la garde
- d'un lieu de formation et de professionnalisation.

Ce Relais Assistantes Maternelles, installé provisoirement place du Chapitre, est ouvert les mardis et vendredis de 9h à 12h (temps d'animation avec les enfants), de 13h30 à 17h30 (permanences pour les familles et les assistantes maternelles). Il est géré et animé par l'association Familles Rurales de Peyrat-le-Château qui emploie une animatrice qualifiée.

Parallèlement, la Communauté de Communes lance une étude de transformation de l'actuel Centre Médico Social (dispensaire) en halte garderie et Relais Assistantes Maternelles. En effet, ce bâtiment sera vacant d'ici 2007 lorsque les travaux de la Maison de la Solidarité du Département seront achevés.

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque des Portes de Vassivière a informatisé un nouveau point d'accueil à Cheissoux et recruté une bibliothécaire. Le réseau compte désormais 4 bibliothèques : Eymoutiers, Nedde, Peyrat-le-Château et Cheissoux. Chaque lecteur peut emprunter ou rendre des documents dans n'importe lequel de ces différents lieux. Le réseau est complété par des points lecture installés dans les mairies de St Amand, Ste Anne, Rempnat et bientôt dans la mairie de Doms

OPAH

Le Syndicat Mixte Monts et Barrages a lancé une O.P.A.H. R.R. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale) en 2006 (jusqu'en 2010) sur l'ensemble du territoire du Pays Monts et Barrages. Il s'agit de répondre aux besoins de logement des habitants, notamment les plus démunis et les nouveaux arrivants sur le territoire, en incitant financièrement les propriétaires (subventions de l'Etat, de la Région et du Département) à réaliser des travaux de restauration ou d'amélioration de l'habitat, afin entre autres, de remettre leur bien sur le marché immobilier. Cette opération est couplée d'une intervention spécifique de valorisation du patrimoine bâti pour la sauvegarde de notre patrimoine architectural et paysager, à laquelle participe financièrement la Communauté de Communes (voir page précédente). Cela permet également de dynamiser l'artisanat local au travers de tous ces travaux à effectuer.

Renseignements auprès de la SELI (Valérie Ouzeau) au 05 55 10 43 00

Charte Architecturale et Paysagère

Le Syndicat Mixte Monts et Barrages a également édité une Charte architecturale et paysagère du Pays Monts et Barrages, afin de faire connaître et comprendre le patrimoine du pays. Il s'agit également de servir de guide lors de travaux, ponctuels ou plus importants, touchant au bâti et à son environnement, à l'aide de fiches pratiques. Ce document sera disponible au siège du Syndicat Mixte Monts et Barrages, dans les mairies du Pays ainsi que sur leurs sites Internet.

Renseignements auprès du Syndicat Mixte Monts et Barrages (Thierry Legendre) au 05 55 69 57 60

Démarche Collective Territorialisée

Le Syndicat Mixte Monts et Barrages soutient les entreprises avec la mise en place d'une Démarche Collective Territorialisée (DCT) en faveur de l'artisanat, du commerce et des services.

Vous êtes artisan, commerçant ou prestataire de services, la DCT peut vous aider à concrétiser vos projets de création, de reprise ou de développement d'entreprise.

La DCT permet de bénéficier d'aides directes individuelles (jusqu'à 27% de l'investissement HT) pour des investissements matériels et mobiliers, immobiliers, de rénovation de façades et vitrines et immatériels.

La DCT contient aussi un volet d'opérations collectives (jusqu'à 80% d'une dépense HT) sur la reprise-transmission d'entreprises, le soutien aux associations de commerçants et artisans, la valorisation de produits et savoir-faire.

Renseignements auprès de la Maison du Département Monts et Barrages (Annabelle Bariéraud) au 05 55 69 67 40

LE DOSSIER



PROJET "HAMEAUX DE CAMPAGNE"

Le Conseil Municipal a répondu favorablement à la proposition d'un promoteur pour la création d'une résidence pour personnes âgées.

renseignements :
SARLHAMO
Ecoparc d'affaires
Domaine de Villemorant
41210 NEUNG / BEUVRON
tél : 02 54 94 62 43
ou 06 25 25 39 00
mèl : hamo.info@laposte.net

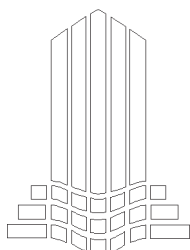
«Hameaux de campagne» est un concept qui vise à offrir à une clientèle de séniors, seuls ou en couples, un lieu de vie privilégié alliant confort, sécurité et convivialité, en toute indépendance et dans un environnement familial. L'objectif des « Hameaux de Campagne » est de préserver l'autonomie de chacun, en permettant à chacun de passer une retraite saine et dynamique. Chaque personne à la liberté de vivre dans sa maison de manière indépendante tout en bénéficiant de nombreux services à la carte.

Proche du bourg, des commerces et des professionnels de santé, cette résidence est un véritable hameau composé de 24 logements (T1, T2, T3) de plain pied, regroupés en 6 ensembles organisés autour d'une place et d'un pavillon des loisirs, lieu commun de détente et d'échange où chacun peut se retrouver pour discuter, lire, se restaurer, etc....

Chaque personne dispose librement de son logement qu'il peut aménager selon ses goûts. Chaque maison, agrémentée d'un abri de jardin et d'un cellier, est équipée d'une cuisine, d'une salle de bains avec douche permettant d'accueillir des personnes à mobilité réduite, de chambres, de terrasses et jardins privatifs totalement indépendants.

Aux «Hameaux de Campagne», tout participe au calme, au repos et au bien-être des personnes. L'ensemble évoque la vie dans un village révélant de beaux espaces arborés et piétonniers.

Le Conseil Municipal vendra au promoteur la partie haute du terrain situé à la Condamine pour installer cet ensemble. Le reste de ce terrain sera affecté à l'extension prochaine du lotissement.



MAISON DE RETRAITE "LA PELAUDINE"



suite de la page 1 :

Ce projet qui aurait pu être plus ambitieux résulte d'un compromis entre une bonne qualité et un coût à payer acceptable pour la région d'Eymoutiers. Sur 32 structures EHPAD du Département de la Haute-Vienne, notre tarif journalier arrive en 12^{ème} position.

En 2006, plusieurs familles se sont émues de la forte augmentation du prix de journée. Cette hausse qui résultait essentiellement de la prise en charge des indispensables travaux de restructuration actuellement en cours s'élevait en effet à 4.73• soit une augmentation de 11.09% alors que la seule reconduction des moyens aurait entraîné une progression de 1%.

Ce mode de financement particulièrement injuste, pour ne pas dire plus, qui fait supporter pour une très large part le coût de l'opération par les résidents a été à plusieurs reprises dénoncé par le Conseil d'Administration et en particulier par son Président. On aurait pu penser que le plan de solidarité mis en place par le gouvernement RAFFARIN (la fameuse journée du lundi de Pentecôte) en faveur des personnes âgées aurait pu contribuer à moderniser les établissements sans peser sur les tarifs, mais aucune aide n'est intervenue dans ce domaine.

De plus dans ce contexte assez difficile un autre problème lié au financement des travaux de restructuration se pose à l'établissement. Alors que le financement du projet a été établi sur la base d'un taux de TVA à 5.5%, validé par l'ensemble des tutelles concernées, l'établissement doit maintenant appliquer un taux de 19.6% pour les parties relatives aux nouveaux locaux et le surcoût devra être également supporté par les résidents.

En raison de difficultés inhérentes à un chantier de restructuration dans un établissement en fonctionnement, de difficultés techniques, de retards d'entreprises, de modifications au projet initial et de travaux supplémentaires le chantier a pris du retard et les travaux ne seront terminés que fin 2007/début 2008.

Coût de l'opération :

Estimation de novembre 2003	=	3 700 000 euros
Estimation actuelle	=	4 200 000 euros
Surcoût TVA (prévisionnel)	=	180 000 euros
Estimation avec surcoût TVA	=	4 380 000 euros
Prix de journée 2006	=	46.60 euros
Prix de journée 2007	=	48.72 euros soit +2,12 euros ou + 4.55 %

financement

subvention du Conseil Général :	1 179 214 euros
régime social des indépendants :	22 900 euros
fonds propres :	59 751 euros
emprunts :	3 118 134 euros

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA TOUR D'AYEN



Une première étude d'aménagement du carrefour de la Tour d'Ayen basée essentiellement sur un aménagement routier a été abandonnée.

En étroite collaboration avec l'architecte des bâtiments de France, le Conseil Municipal a sollicité une nouvelle étude prenant mieux en compte le patrimoine.

Le cabinet ASTEC a établi le projet suivant :

- la voirie actuelle reste peu modifiée, à l'exception de la rue Pierre et Marie Curie qui voit son débouché modifié, et l'avenue du Point du Jour qui ne sera plus prioritaire. La démolition de l'angle de l'ancien relais de poste, et le recul d'une partie du mur soutenant les jardins devraient suffire à améliorer la circulation dans ce carrefour.

- un muret sera construit sur la partie basse du parvis de la Tour d'Ayen qui sera entièrement pavé, comme les trottoirs à proximité.

- Un parking d'environ 10 emplacements sera créé à l'emplacement des jardins, en respectant au maximum la topographie du terrain.

- un cheminement piéton sera réalisé en haut et le long du mur de soutènement des jardins pour rejoindre le boulevard d'Aygues Vives.

- l'ensemble des zones non utilisées sera paysagé, en essayant de conserver les arbres existants.

Estimation des dépenses : travaux 233 860 euros, effacement des réseaux 30 000 euros, maîtrise d'oeuvre 14 032 euros, auxquelles il convient d'ajouter les acquisitions 44 160 euros.

Subventions du Conseil Général : 109 235 euros

Ces travaux seront réalisés dès 2007.

ACTIVITES ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE EYMOUTIERS-DIESPECK

Il n'y a pas eu cette année de rencontre collective et officielle entre nos deux villes mais les échanges privés entre familles continuent à se développer. Entre autres, Helmut Roch, maire de Diespeck, et son épouse étaient en notre ville en juin et une dizaine de Diespeckois, logés dans leurs familles jumelles étaient présents à notre marché de Noël pour un week-end. Notre Jumelage est maintenant bien connu et reconnu en Moyenne Franconie ce qui nous vaut d'être sollicités pour d'autres rencontres. Ainsi, nous avons reçu en juin l'orchestre des Jeunes de l'école de musique de Neustadt (ville qui jouxte Diespeck) pour un concert gratuit. Ces Jeunes effectuaient une tournée en Limousin dans le cadre des jumelages et ont choisi notre ville pour leur hébergement. Ils ont loué pendant une semaine le Buchou. Le Bezirk de Moyenne Franconie nous a à nouveau contactés pour l'accueil des Elus régionaux de la Moyenne Franconie qui souhaitent visiter le musée Rebeyrolle à la Pente-

côte. C'est grâce à tous les adhérents *permanents et* motivés du Comité de Jumelage que celui-ci fonctionne bien et que toutes ces actions peuvent être menées à bien. Quelques jeunes se sont engagés dans le Comité et nous souhaitons vivement que d'autres encore les suivent.

ASSOCIATION « LE MONDE ALLANT VERS... »

Voilà maintenant quatre ans que l'association « le monde allant vers... » a démarré son activité de ressourcerie culturelle.

L'aventure de cette petite équipe motivée et dynamique, le magasin de vente d'objets de réemploi et les services proposés aux personnes et à la collectivité ont permis de créer six emplois.

Depuis deux ans, la collecte des encombrants se fait sur tout le territoire de la communauté de communes des Portes de Vassivière et répond bien à un besoin de la population. En effet ce service a touché 1000 foyers depuis son démarrage et représente 1500 m³ de déchets collectés dont une partie est réemployée grâce au magasin du centre ville.

La nouvelle campagne a débuté en février 2007 et le calendrier de passage est disponible dans toutes les mairies. Pour Eymoutiers, les collectes ont lieu tous les deux mois.

Certaines personnes font appel à l'association pour des ramassages spécifiques ou des débarras. Ce service est effectué lorsque les volumes à traiter sont importants ou en dehors des dates de collectes d'encombrants.

« Le monde allant vers... » effectue également des animations pédagogiques à destination des enfants pour se familiariser et s'initier à « l'éco-citoyenneté active ».

En 2007, en partenariat avec le SYDED, des animations spécifiques sur les déchets organiques et le compostage auront lieu dans les écoles primaires des trois cantons de Monts et Barrages.

Des actions ponctuelles de

sensibilisation grand public ont lieu régulièrement.

Vous avez peut-être remarqué l'exposition dans le magasin sur les pollutions dans l'habitat et la question des déchets ménagers spéciaux. Cette exposition était réalisée dans le cadre de la semaine nationale de réduction des déchets.

Pour l'association « le monde allant vers... », l'année 2007 est très importante car nous avons emménagé dans de nouveaux locaux beaucoup plus vastes au 2, avenue du maréchal Foch. L'inauguration officielle du nouveau local associatif a eu lieu le 2 février 2007.

Contact : Association le monde allant vers... 2, rue des maquissards 87120 Eymoutiers
tél. : 05 55 69 65 28 et 06 33 14 30 28

mail: contact@lemondeallantvers.org
site: www.lemondeallantvers.org

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS D'EYMOUTIERS (A.C.A.E.)

Depuis un an, les manifestations de l'association des artisans et des commerçants d'Eymoutiers se sont succédées : la troupe chorégraphique de Limoges, les journées commerciales de cette année ont fait gagner près de 200 bouteilles de champagne, le concours de pétanque, la fanfare des brass'rien les jours de foire de juillet et août, le rassemblement automobile... et le guide des commerces et des événements que tout le monde a dû recevoir dans sa boîte aux lettres a remporté un vif succès.

Avec la mise en place d'une décoration uniforme de tous les commerces de la cité pelaupe, complétée par de nouvelles illuminations mises en place par la municipalité, la venue du père Noël en calèche, le superbe lâcher de plus de 200 ballons place Jean-Jaurès, et pour la première fois l'ouverture de l'ensemble des boutiques du dimanche 24 décembre, Eymoutiers avait revêtu ses habits de fêtes.

Pour cette nouvelle année, l'Association des Commerçants et Artisans d'Eymoutiers est heu-

reuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2007.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'EYMOUTIERS

A l'occasion des réunions précédant les élections des parents d'élèves, des parents se sont retrouvés au Collège Georges Guingouin. Toutes ces personnes ont rapidement perçu qu'elles avaient les mêmes préoccupations: leurs enfants certes, mais pas seulement les leurs, tous les enfants et les jeunes, leur scolarité, leur bien-être, l'éducation, la culture, la liberté d'expression, la communication, en faciliter l'accès en favorisant l'épanouissement physique et moral des ces individus à part entière qui sont de futurs adultes.

Au vu de toutes ces préoccupations et surtout grâce à l'intérêt que portent les parents à leurs enfants et à l'évolution des ces derniers dans leur vie scolaire, l'Association des Parents d'élèves d'Eymoutiers a retrouvé une dynamique..

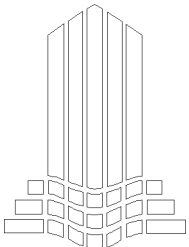
En effet, des parents qui ont actuellement leurs enfants aux écoles et au collège d'Eymoutiers, ont souhaité se regrouper pour que cette structure existe à nouveau afin d'être, une aide et un outil supplémentaire à la disposition des enfants, des parents ainsi que du corps enseignant. L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 23 novembre 2006 à 18h30 au Collège Georges Guingouin..

Tous les parents ayant envie de participer, de s'impliquer ou tout simplement de soutenir l'association, sont les bienvenus. Un panneau d'affichage et une boîte aux lettres sont disponibles au Collège.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Présidente Mme PUIGRENIER Marie-Claude au 05 55 69 58 24.

ASSOCIATION SPORTIVE EYMOUTIERS.

L'événement qui a marqué cette nouvelle saison est sans aucun doute la forte augmentation des



licenciés. L'Association a engagé une équipe 18 ans, une équipe féminine et l'école de foot a pratiquement doublé ses effectifs avec 80 jeunes. L'A.S.E totalise 160 licenciés dont 70% ont moins de 18 ans. Le club profite de l'effet Coupe du Monde et s'en réjouit. Mais la structure de l'école de foot doit évoluer pour accueillir les 70 enfants en moyenne qui foulent le stade de la Condamine les mercredis après-midi. En conséquence le club recherche des personnes qui souhaitent s'investir dans l'école de foot.

Création d'une équipe féminine. Suite à la demande de joueuses motivées, le club a engagé une équipe féminine à 7 qui comptabilise 14 joueuses. Pour la plupart, les filles débutent dans la discipline. Mais l'assiduité aux entraînements, dirigés par G.Lecomte, sera certainement récompensée dans les mois à venir. Les rencontres se déroulent le dimanche matin à 10h au stade municipal. Alors tous au stade pour soutenir notre équipe féminine!!

Bilan sportif.

L'équipe fanion, 9ème au classement, se trouve dans une situation difficile. La saison n'est pas terminée mais les pelauds devront s'éloigner de cette 9ème place synonyme de relégation. Les réservistes, 4ème au classement, réalisent une excellente première partie de championnat. Avec plus de constance aux entraînements, cette équipe pourrait jouer les deux premières places qui la projettent en 3ème division du district.

Les équipes jeunes se comportent plutôt bien dans leur championnat. Malgré beaucoup d'efforts aux entraînements l'équipe des moins de 18 ans de G.Lecomte et S. Lenoble, 11ème, peine dans son championnat. Les moins de 15 ans réalise un parcours honorable et les moins de 13 ans 3ème de leur poule en première phase évoluent en district excellence en deuxième phase. Les benjamins s'accrochent à la première place en benjamin à 9 promotion. Les poussins et les débutants (4 équipes) participent aux différents plateaux organisés

sur le secteur.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 05 55 69 24 05. Manifestations: Concours de pétanque et assemblée générale du club au mois de juin 2007.

CLUB EYMOUTIERS-MINÉRAUX

Cette année encore, le club «Eymoutiers-Minéraux» a organisé, le 1^{er} week-end d'août sa traditionnelle bourse aux minéraux (la 23^e du nom!). malgré un temps estival et un manque de touristes évident dans la région, plus de 800 personnes ont visité l'exposition. Certains ont même été captivés par la conférence sur l'Or et l'exposition de minéraux corréziens. Le musée des Minéraux de la route de Nedde a accueilli quelques 1800 visiteurs sur 4 mois, ce qui montre si besoin était que le côté nature des minéraux a toujours le même succès auprès des vacanciers.

Notre Président Marcel TABEAUD a décidé de passer la main et a été remplacé par Mme Victoria AUCLAIR de Pontarion (23), membre du club depuis de nombreuses années et passionnée de minéralogie. L'activité du club continuera donc en 2007 avec au programme des voyages au Maroc et au Portugal, pays mythiques s'il en est pour les minéraux et où l'on peut encore prospecter sans trop de problèmes. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui en France où les normes européennes ont fait réhabiliter les anciens sites miniers et interdire au public ceux encore en exploitation. Souhaitons néanmoins que les pouvoirs publics prennent conscience un jour de l'intérêt de la sauvegarde des minéraux, pour la conservation d'un patrimoine minier «unique» auprès des générations futures.

FOYER CLUB

Les changements au foyer club; Savez-vous que l'association, depuis un an, est ouverte à tous les âges. Les statuts ont été modifiés à cet effet. Savez-vous que de nombreux ateliers s'ins-

tallent et d'autres se renforcent:

- Atelier créatif: le vendredi à 14h, il évolue au rythme des saisons, des nouveautés et des attentes des participants, en décembre il a été consacré à la décoration de Noël (couronne, boule, décor de table, porte serviette, carte de vœux...)

- Atelier culinaire: un rendez-vous mensuel, le jeudi matin où on échange, on apprend, on prépare et on déguste des mets ensemble, maximum 10 personnes.

- Atelier email: le vendredi à 14h en alternance avec l'atelier créatif, réalisation de bijoux, d'objets...

- Atelier chant: le mercredi à 14h30.

- Atelier patchwork: le mercredi à 14h.

N'hésitez pas à vous renseigner, à venir voir, nous serons heureux de vous accueillir, les après-midi au Foyer Club-boulevard Jules Guesde-Niveau 0 du Vieux Collège.

JUDO CLUB PELAUD

Cours de judo à la halle des sports d'Eymoutiers tous les mercredis avec de nouveaux horaires: pour les petits de 17h à 18h et pour les grands et les adultes de 18h à 19h. Venez nombreux !

LE CLUB D'AQUARIOPHILIE ET DE TERRARIOPHILIE D'EYMOUTIERS

Serait heureux de vous accueillir en ses locaux, que vous soyez débutants en quête de renseignements, de conseils ou chevronnés près à partager vos connaissances et expériences. Vous pourrez lors de nos permanences discuter entre passionnés soucieux de pratiquer l'aquariophilie dans les meilleures conditions possibles pour nos pensionnaires .

Vous aurez l'occasion de mettre en place différents aquariums aux biotopes parfois opposés, de pratiquer la reproduction de différentes espèces choisies en commun pour le plaisir de tous.

Apprendre le collage d'aquarium ...peut-être même le vôtres !

Vous participerez à des rencon-

tres inter-clubs qui donnent lieu parfois à des visites d'aquariums publics par exemple...des conférences passionnantes, des repas conviviaux, des bourses...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails sur toutes les possibilités que peut vous offrir le club d'aquariophilie d'Eymoutiers.

Nos permanences ont lieu tous les dimanches de 10h à 12h place Stalingrad -Eymoutiers
Contact : Bernard Hotton 05 55 69 77 61 après 19 heures

LIONS CLUB EYMOUTIERS-PAYS de VASSIVIERE

Le Club d'EYMOUTIERS-PAYS de VASSIVIERE a été créé en 1992. Son secteur s'étend sur les Cantons d'Eymoutiers, de Royère-de-Vassivière, Châteauneuf-la-Forêt, Gentioux et Bugeat. Notre club a mené de nombreuses actions qui lui ont permis de recueillir puis de reverser depuis sa création plus de 50.000 euros dans le cadre d'interventions locales, régionales, nationales ou internationales.

Santé et social : malades du SIDA, cancer du sein, enfants malades hospitalisés, mal voyants et non voyants (Bibliothèques Sonores), malades d'Alzheimer, collecte de lunettes, participation aux collectes de la Banque Alimentaire, participation au financement d'un détecteur d'oxyde de carbone pour les Sapeurs-Pompiers d'Eymoutiers, participation avec l'association ALICA à une action sanitaire d'envergure au Cambodge, fourniture de denrées aux Restos du Cœur ...

Enfance et culture : prix aux collègues d'Eymoutiers et de Châteauneuf, aides aux coopératives scolaires, voyages, échanges culturels, aide à l'installation de crèches, enfants en vacances, collecte de livres scolaires pour Madagascar, initiation à l'équitation à des adolescents handicapés moteur ...

Environnement :

Débroussaillage et entretien de chemins de randonnée, ramassage de déchets dans la nature, collecte des piles usagées...

En participant aux activités que nous organisons, vous nous permettez de mener à bien toutes ces actions.

Vous pouvez vous renseigner auprès de chacun des membres de notre club et en appelant au 05.55.69.23.18. ou 05.55.69.24.90.

PAR MONTS ET PAR VAUX

Par Monts et par Vaux est une association dont le but est de marcher à pied ensemble dans la nature. D'une manière conviviale, tous les jeudis après-midi ou quelquefois la journée, une «rando» est programmée. Le point de rendez-vous est toujours place de la Poste à Eymoutiers. Vous pouvez choisir votre «rando» dans le calendrier qui est affiché au 16 avenue du Maréchal Foch.

Nous organisons des sorties appelées week-end (sur 2 ou 3 jours) surtout au moment des beaux et longs jours. Par exemple, cette année nous sommes allés à Noirétable dans la région du Haut Forez.

Egalement en été, certains d'en-

tre nous ont parcouru les pentes des Pyrénées en empruntant la HRP (Haute Route des Pyrénées) couchant à chaque étape dans des refuges de montagne. Aussi, il est prévu une traversée de la Haute-Vienne à pied dans les pays de Monts et Barrages (29/07/07 au 04/08/07) d'Ambazac à Eymoutiers. Vous pouvez vous préparer pour cet évènement.

En 2007, nous en ferons au moins autant, sinon plus, et peut-être avec vous. Nous sommes dans l'association une quarantaine de marcheurs, alors ci cela vous tente, faites-vous plaisir et VMAN (Venez Marcher Avec Nous). Se renseigner auprès de M. JJ Kofyan au 05 55 69 23 18.

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE (A.N.A.C.R.)

Son activité s'ordonne essentiellement autour de deux thèmes:

- fidélité au souvenir et aux idéaux de la résistance par sa présence, avec son drapeau à toutes les manifestations organisées aux monuments aux morts, aux cérémonies commémoratives aux différentes stèles érigées à la mémoire des résistants morts pour la France.
- Transmission de la mémoire au moyen de films et de livres notamment. Le dernier en date: «Mémorial de la Résistance et des victimes du nazisme en Haute-Vienne» Rivet-Pressé éditions Limoges.

RESTOS DU CŒUR

Les locaux sont situés dans l'annexe de la Mairie d'Eymoutiers. Les huit bénévoles des restos du Cœur d'Eymoutiers y ont distribué pour la saison d'hiver 2005-2006: 10 518 équivalents repas pour 94 bénéficiaires. Elle a également enchaîné, avec moins de bénéficiaires, une campagne d'été. La nouvelle campagne d'hiver a repris avec une première distribution le vendredi 8 décembre 2006; elle sera suivie d'autres distributions chaque vendredi matin de 9h à 11h.

Les restos du cœur d'Eymoutiers remercient toutes les per-

sonnes, toutes les municipalités qui les aident en particulier celle d'Eymoutiers qui, hormis le local fourni, prête chaque année un camion et son chauffeur pour aller chercher à Limoges, chaque semaine, les denrées alimentaires. Contact jeudi après-midi et vendredi matin au 05 55 69 25 01.

FNATH

Depuis 1921, la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH), rassemble des accidentés du travail, des malades, des invalides, des handicapés, c'est pour cela qu'elle est devenue la **FNATH, association des accidentés de la vie** lors de son congrès national des Sables d'Olonne en 2003.

Elle leur permet de s'exprimer, et de s'unir pour défendre leurs droits et d'agir pour leur intégration dans la société.

La FNATH siège dans toutes les instances départementales et nationales où elle représente les personnes accidentées et handicapées.

Un voyage sera organisé Samedi 14 Avril 2007 à St Emilion. Visite de la ville, promenade dans un vignoble en petit train, visite d'une cave et dégustation. Le prix et les horaires vous seront communiqués par la presse.

Une permanence tenue par un conseiller départemental, a lieu tous les premiers samedis de chaque mois de 8h à 11h.

ASSOCIATION DES SAUVAGEONS

L'association des Sauvageons de Ste Anne-St Priest, propose depuis le mardi 21 novembre 2006 une initiation à la danse Hip-Hop pour les enfants et pour les jeunes. Les cours sont donnés tous les mardis de 17h30 à 18h30, à la halle des sports d'Eymoutiers. Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter les sauvageons au 05 55 69 43 20.

A.T.O.S. (Association Travail Occasionnel Service)

A.T.O.S. est une association intermédiaire à but non lucratif. Agréée d'Etat depuis 1987, cette association met à dis-

position des demandeurs d'emploi auprès de particuliers, entreprises, artisans, commerçants et professionnels de l'agriculture pour des missions de services: aide ménagère, garde d'enfants de plus de 3 ans, entretien des espaces verts, maintenance, petit bricolage, aide au déménagement...etc.

L'association exerce son action au profit de tout demandeur d'emploi dont les bénéficiaires RMI, les chômeurs longue durée, les jeunes en difficulté (...) qui sont prêts à effectuer des missions de travail occasionnel en attendant de trouver un emploi plus stable.

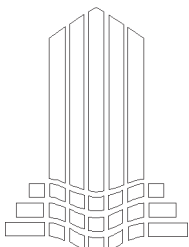
A.T.O.S. est prestataire de services en tant qu'employeur. Elle effectue, en effet, pour chaque mission toutes les démarches administratives nécessaires (Déclaration Unique d'Embauche à l'URSAF, contrat de travail, bulletin de salaire, facture à l'attention de l'utilisateur déductible des impôts sur le revenu à 50%...). Permanences à la Mairie d'Eymoutiers le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9h à 12h. Pour obtenir plus de renseignements et prendre rendez-vous, vous pouvez contacter l'association au 05 55 35 04 07 ou au 06 24 92 25 82.

CENTRE DE LOISIRS

Suite à la démission de l'ancien conseil d'administration du Mil'Pat, un groupe de parents souhaite relancer l'activité du centre de loisirs.

Il paraît, en effet important qu'une commune comme Eymoutiers puisse continuer à bénéficier d'une telle structure, tant au niveau des besoins que de la dynamique que peut générer un CLSH pour les enfants. Grâce au soutien de la municipalité nous pouvons envisager un possible redémarrage (CLSH et péri-scolaire).

Les démarches administratives étant toujours longues et fastidieuses, la date de réouverture n'a pas encore été fixée. Ceci étant, le travail a beaucoup avancé et nous espérons voir revivre le centre de loisirs le plus rapidement possible...dès le premier trimestre 2007, espérons le! A bientôt!





2007 est une année qui a commencé difficilement sur le plan communal.

A la fermeture de l'abattoir (voir délibération du Conseil Municipal du 7 décembre 2006 annexée au présent bulletin) dont la situation financière n'était plus tenable s'ajoutait le dépôt de bilan de l'Association gestionnaire du village de vacances du Buchou.

Pour l'abattoir qui a donc cessé son activité le 9 mars dernier la recherche d'une solution de reconversion du site et des bâtiments est en cours.

Pour le Buchou une convention d'exploitation devrait être signée prochainement avec la Fédération des Œuvres Laïques pour une reprise d'activité de la structure au 1^{er} avril. Cette activité devrait être réorientée dans le domaine de la jeunesse avec l'accueil de classes à thèmes (sports de nature, culture, patrimoine...) et de séjours vacances pour enfants, dans le domaine de la formation, sans abandonner l'accueil de familles, le tout avec une politique tarifaire plus attractive.

Avec les conséquences de la tempête de neige du mardi 23 janvier ce début d'année a été éprouvant pour bon nombre d'entre vous : pas d'électricité pendant 5 jours, plus de téléphone (ni fixes, ni portables), difficultés de déplacements routiers, plus de circulation SNCF, plus de télévision, dans certaines communes plus d'eau potable... A l'évidence les enseignements de la tempête de 1999 n'ont pas été tirés.

Ces phénomènes climatiques violents de plus en plus fréquents invitent à mettre en oeuvre de nouvelles dispositions collectives et individuelles (élagages et abattages d'arbres le long des routes, équipement en groupes électrogènes...). Il se confirme notamment qu'il est indispensable de poursuivre et d'amplifier l'enfouissement des lignes électriques.

Je veux saluer ici l'action de nos employés des services techniques qui pendant ces journées difficiles n'ont pas compté leur temps et n'ont pas ménagé leurs efforts pour dégager nos 80km de voies communales dans des conditions particulièrement difficiles voire dangereuses en raison des nombreuses chutes d'arbres. Je salue aussi l'action des services voirie du Conseil Général et celle des agents EDF (venus de nombreuses régions) qui passées les -longues- 48h qui ont été nécessaires pour établir le bilan des dégâts ont tout fait pour rétablir la situation. Je suis beaucoup plus réservé sur les services de France Télécom qui ont été beaucoup plus lents pour rétablir provisoirement les installations les concernant, il est vrai, fortement touchées.

Je remercie enfin nos concitoyens qui, dans la très grande majorité, ont une nouvelle fois fait preuve de très grande patience, de sérénité et de solidarité lors de ces intempéries.

Fort heureusement tout n'est pas noir en ce début d'année. Malgré les difficultés du mo-

ment nous continuons à travailler sans relâche et avec encore plus d'énergie et de volonté pour une commune active, équipée, attractive, accueillante, solidaire... pour son avenir.

L'action n'est pourtant pas favorisée actuellement par les désengagements incessants de l'Etat, par les inégalités territoriales dont nous sommes victimes, par le démantèlement obstiné des services publics.

Je ne peux dans ce bulletin vous parler longuement des projets communaux et perspectives pour 2007.

Je vous propose de nous retrouver le 30 mars prochain à la salle des fêtes à 19h pour une réunion publique où nous ferons ensemble le bilan de notre gestion et où nous débattrons sur nos actions à venir et solliciterons votre avis sur les projets importants sur lesquels nous travaillons.

Bien cordialement.

Le 7 mars 2007
Daniel PERDUCAT

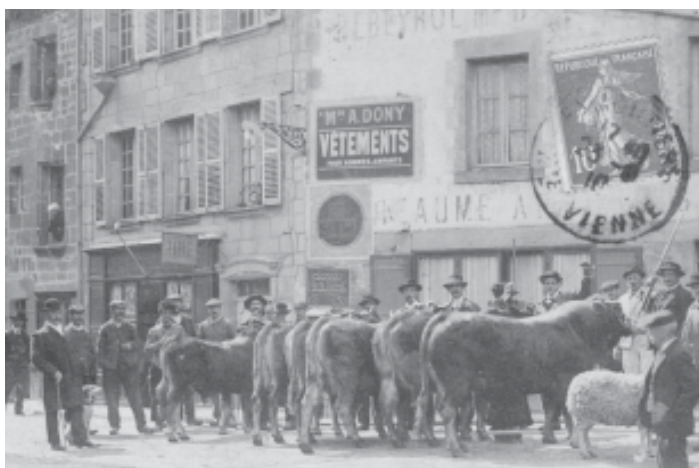
J'indique aux internautes peulads qu'ils peuvent trouver un certain nombre d'informations sur le site INTERNET de la mairie qui est consultable sur www.mairie-eymoutiers.fr

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

REUNION PUBLIQUE bilan et projets

le vendredi 30 mars
à 19h
à la salle des fêtes

UN QUARTIER : LE FAUBOURG DES FARGES



Autrefois, avant le percement de la route de Treignac, le faubourg des Farges – qui deviendra la rue Farges – était le passage obligé pour les directions de Nedde et de la Corrèze (Bugeat, Treignac). Situé hors les murs, au-delà des remparts, ce quartier était traversé par une des artères les plus célèbres d'Eymoutiers et de nombreux commerçants y étaient établis. Au début du siècle, rien n'y manquait : épicerie, boucherie, boulangerie, salon de coiffure, débits de boissons, hôtels-restaurants, marchand de vin, ainsi que des artisans : ébéniste, sabotier, ferblantier, forgeron, mécanicien sans oublier la minoterie Bourg et la chemiserie ! Quelle activité ! La rue Farges doit son nom à la transformation du mot occitan « faure » signifiant forge, forgeron. Depuis le Moyen-Âge, ces artisans étaient regroupés nombreux dans cette rue. Ils étaient spécialisés dans la fabrication et la réparation d'instruments aratoires et, à Eymoutiers, dans la production de clous de porte à tête diamant. Ils étaient aussi serruriers et maréchaux-ferrants. On y rencontrait aussi quelques « farrassous », ancêtres de nos ferblantiers. La rue Farges qui longe la

Vienne a été, compte tenu de sa position, soumise, de temps à autre, aux caprices de la rivière et les inondations y furent fréquentes. Celle de 1630 est restée dans presque toutes les mémoires ainsi que celle de 1649 durant laquelle le flot fut si important qu'on faillit y attraper un saumon. On se souvient encore de débordements plus récents. La minoterie a succédé à un moulin plus ancien, alimenté par l'écluse de Lanor que franchissaient autrefois sans encombre les nombreux poissons vivant dans la Vienne ainsi que les saumons lors de leur remontée. La maison « Bourg Jeune Frères » vantait dans une publicité de l'époque le modernisme de ses installations avec son moulin hydraulique à cylindres, système hongrois. A droite de la minoterie, la Vienne reçoit comme affluent le ruisseau du Pré Thibaut qui descend du Petit Bois Châles. C'est lui qui marquait la limite entre les paroisses de Saint-Pierre Château et de Notre-Dame d'Eymoutiers. La rue Farges se trouvait partagée entre ces deux cures. La maison voisine abritait l'Hôtel-dieu, hôpital et refuge depuis le XIIIème siècle. Il demeure la porte de la chapelle;

elle est surmontée des armes de la famille de Romanet. Plus haut dans la rue un recon forme la petite place « Ballard » sur le devant de laquelle se trouvait un crucifix aujourd'hui disparu. Plus tard, un lavoir très fréquenté y sera construit. Au coin se trouve la rue Monte-à-Château, qui donnait accès à la route vers la Corrèze et le Midi. De la serrurerie, le garage Champeau a évolué vers la mécanique et la réparation des automobiles qui venaient de faire leur apparition à Eymoutiers. Il possédait aussi une machine pour le cannelage. Elle servait à refaire, après polissage, les rainures des cylindres en acier des moulins. L'animation de la rue Farges provenait aussi de l'activité de la chemiserie avec sa quarantaine d'ouvrières. Fondée par M. de Queyriaux, elle fabriquait alors des chemises de luxe. Pendant la guerre de 14-18, l'usine fut transformée en hôpi-

concurrence de produits moins chers. Mais la superbe maison dite du « Maître Tanneur » reste le symbole de l'ancien artisanat de la cité pelaude. Elle était la demeure familiale des Cramouzaud, les plus importants tanneurs d'Eymoutiers. Bien que cette famille ait toujours fourni des bayles et des dignitaires à la confrérie, puis des édiles à la cité, leur maison ne fut pas, du moins officiellement le siège permanent de la confrérie des « tanadours et coureadours » d'Eymoutiers. Les nombreux greniers à claire-voie témoignent toujours de cette prospérité. Puis cette vie active et dynamique a petit à petit périclité, l'usine et les artisans ont disparu, les commerces sont partis vers le centre ville. L'atelier de Paul Rebeyrolle a remplacé la chemiserie et aujourd'hui seuls subsistent un artisan et un bar. La fête de la rue Farges, autour de la place du Moulin rénovée,



tal militaire. Après une interruption, elle sera reprise par la maison Feige et M. de Fonbelle, sous la direction de Mme Baugée. Bien sûr, à cette époque, l'activité ancestrale de la rue avait complètement disparu : la tannerie avait été vaincue par la

